



COMMUNE DE LANVEOC - SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 5

Du 2 DECEMBRE 2025 - DELIBERATION N° 16

Motion pour le maintien de l'école navale à Lanvéoc

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 27 novembre, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence Christine LASTENNET, Maire.

Etaient présents : Mme Edith ALISIER, M. Manuel FERNANDES, Mme Christelle GAOUYER, Mme Patricia GESLAND, M. Laurent GUILLON, M. Jean-Jacques HILLION, M. Marc JOSEPH-TEYSSIER, M. Richard KLEIN, Mme Christine LASTENNET, Mme Guylaine LECESNE, Mme Danièle LE GUERRANNIC, Mme Martine LODE, M. Raymond SAGET

Absent ayant donné pouvoir : Monsieur Sylvain HASCOËT ayant donné pouvoir à Madame Christine LASTENNET

Absents excusés : M. Erwan ANDRIEUX, Mme Stéphanie GILLARD, Mme Diane GRIFFO, Mme Sophie RAZET, Mme Célia SCHMIDT

Le secrétariat a été assuré par : M. Jean-Jacques HILLION

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Entre la commune de Lanvéoc et la marine nationale, il existe une relation de l'ordre de l'intime.

C'est alors une toute jeune commune, à peine quinquagénaire qui se voit choisie, en 1920, pour accueillir l'un des 37 centres d'aviation français. Dans son édition du 25 Juillet 1928, le journal Ouest Eclair résumait ainsi la situation : *« la solution Lanvéoc Poulmic est éminemment favorable du fait de la disposition naturelle des lieux. [...] La juxtaposition d'un terrain de si grande envergure et d'un plan d'eau abrité de plusieurs milles mètres carrés d'étendue représente un avantage unique qui impose véritablement la solution »*.

Les liens entre la marine et la commune ne cessent de se développer. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, et après les importants dégâts subis par la ville de Brest, il est décidé d'implanter l'école navale à Lanvéoc.

La commune, fière des relations de confiance nouées, appose sur son blason les symboles de son prestigieux hôte, une ancre parée d'ailes, et arbore une devise au sens fort « Ene Hag Enor » (Ame et Honneur).

Une fierté qui se propage bien au-delà de la presqu'île, en Finistère comme en Bretagne, on ne parle plus de l'école navale ou de la base aéronavale mais de Lanvéoc Poulmic. En 150 ans d'existence, Lanvéoc Poulmic est devenu une marque, le symbole de l'excellence dans la formation maritime, une référence mondiale (sans chauvinisme breton !).

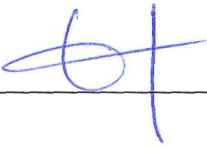
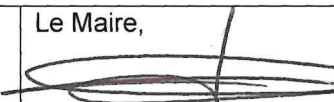
La base et l'école rythment la vie de la commune, ce sont 2 000 à 3 000 marins qui consomment le territoire de la presqu'île. Une étude a démontré que la présence de la marine à Lanvéoc génère 75% des emplois directs et indirects au sein de la péninsule.

Dans une vie à deux, le ciment, c'est l'amour bien évidemment, mais surtout la confiance. Si personne ne doute du premier tant les liens qui unissent l'institution et la collectivité sont forts, c'est un peu du deuxième qui s'est perdu.

Lanvéoc est une commune à part dans la presqu'île de Crozon, elle ne bénéficie pas du rayonnement touristique de ses voisines, choisissant toujours « la Royale » au chant des promoteurs, comme dans un équipage toujours soudé, sûr des liens tissés.

L'association des Maires Ruraux du Finistère / Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Apporte son soutien à la commune de Lanvéoc et au territoire de la presqu'île de Crozon.
- Affirme l'importance des liens de confiance qui doivent régir les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales.
- Rappelle que la concertation est un préalable à toute décision.
- Appelle tous les élèves anciens, comme nouveaux, à participer au maintien de l'école navale à Lanvéoc.
- Mènera toutes les actions rendues utiles et nécessaires au maintien de l'école navale.

Le secrétaire de séance, 	Le Maire,  Christine LASTENNET. 
---	--